

PORTTRAITS



Le 15 juin dernier, Jacques Vandier présidait sa dernière assemblée générale. Après trente-sept ans à la tête de la Macif, il cède sa place à Jean Simonnet, élu président. Gérard Andreck est nommé directeur général. Portraits.

Jacques Vandier, trente-sept ans au service de la Macif

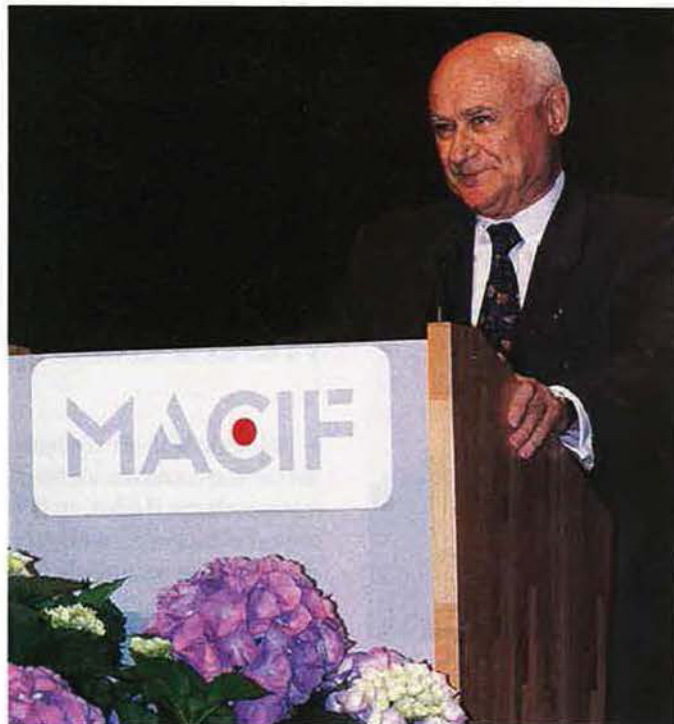
« **J**e suis parti de zéro. Avec quelques autres, j'ai fait de la Macif la première mutuelle d'assurances automobiles de France : 16 % du marché, 6 000 salariés et 500 points d'accueil. C'est une réussite dont je suis fier », disait récemment Jacques Vandier.

Créateur de la Macif

Quand, en 1960, un groupe de commerçants et d'industriels décide de créer leur mutuelle d'assurances, la Macif, ils font appel à Jacques Vandier, qui n'est pas tout à fait un inconnu dans le

monde des assurances. Polytechnicien, il travaille au corps de contrôle des assurances du ministère des Finances depuis 1950. Jacques Vandier accepte de diriger la Macif à condition que celle-ci assure également les salariés du commerce et de l'industrie. Aujourd'hui, ces derniers représentent 90 % du sociétariat. Créateur de la Macif, Jacques Vandier en fut également un des premiers salariés.

Dans les années soixante, sous sa direction, la Macif connaît un essor remarquable. Le contrat Auto s'impose : de 25 000 sociétaires en



1962, la Macif passe à 120 000 en 1967. C'est l'époque de la généralisation du constat amiable, en France et en Europe, dont le concept revient à Jacques Vandier lui-même. Le contrat Habitation (MVP) est lancé en 1969 : « Pour 90 F, assurez votre habitation et votre responsabilité civile. »

Mettre l'homme et sa famille au centre des préoccupations

En 1974, décision est prise d'ouvrir des centres de gestion Macif « aux six coins de l'hexagone, à la fois pour se rapprocher des sociétaires et conserver aux unités de travail une dimension humaine ». C'est la décentralisation technique. C'est également l'année de la création du Fonds de solidarité Macif (Fonsomacif), de la Smacif, qui, avec le contrat RPF, propose la première assurance du conducteur. Humaniste, ayant toujours à cœur le souci de « s'interroger sur l'évolution des besoins réels des individus et des familles », Jacques Vandier trouve ses réponses « dans une approche mutualiste de l'assurance ». C'est ainsi que seront créés Inter-Mutuelles Assistance, devenue la première société d'assistance en Europe, le crédit Socram, avec un taux parmi les plus bas du marché,

et la filiale Mutavie, qui propose des contrats d'épargne-retraite. En 1981, la Macif compte 1,4 million d'assurés.

La régionalisation pour plus de démocratie

Réunis en congrès à Paris en 1986, les délégués décident de la régionalisation, rendue nécessaire par le développement de la Mutuelle, qui atteint 2,8 millions de sociétaires. En 1987, la Macif est désormais constituée de onze régions qui s'appuient sur leurs propres comités régionaux composés d'élus de sociétaires de la région. « La régionalisation rapproche les sociétaires des centres de décision en multipliant le nombre de délégués. »

Un nouveau logo est adopté. Jacques Vandier est élu président, et Jean Simonnet nommé directeur général. Entreprise citoyenne, la Macif se dote en 1993 d'une fondation pour « promouvoir une solidarité active et concrète entre les hommes ».

En 1996, c'est l'ouverture des statuts aux fonctionnaires de l'Etat et des collectivités territoriales, ainsi qu'aux professions libérales. Poursuivant son développement, la Macif est aujourd'hui le premier assureur automobile de France, avec plus de 3,8 millions de sociétaires. ■



Photos : © Macif

Jean Simonnet, nouveau président de la Macif

Directeur général depuis la régionalisation, Jean Simonnet a 61 ans. Son élection

à la tête de la Mutuelle couronne une carrière consacrée à la Macif et à ses sociétaires. Il débute en 1959 comme rédacteur contentieux à la Maaf. Il est ensuite chef du bureau Maaf-Macif de Rouen, chef du bureau Macif-Maaf de Saint-Maur (94), puis inspecteur divisionnaire Maaf-Macif. Lorsque les deux mutuelles se séparent en 1973, il choisit la Macif et cumule

les fonctions de directeur du développement national, de chef d'établissement et de chef de centre de gestion à Niort. Il est également élu administrateur. En 1982, il devient secrétaire général, jusqu'à

sa nomination comme directeur général en 1987. A cet égard, il a mis en œuvre la régionalisation. Il est depuis vingt-cinq ans l'un des collaborateurs les plus proches de Jacques Vandier. ■

Gérard Andreck, directeur général

Gérard Andreck, 53 ans, vient d'être nommé directeur général de la Macif. Géologue de formation, il entre en 1969 à l'administration générale de la Macif. Successivement rédacteur contentieux sinistres, chef du bureau de Roubaix puis de celui de Bordeaux, il est nommé en 1977 chef de centre adjoint à Agen. Il prend ensuite la responsabilité du centre de gestion de Compiègne, et est élu administrateur. Lors de la régionalisation, il est nommé à la tête de la plus grande région de la Macif, l'Île-de-France. En 1996, Gérard Andreck, qui a démontré sa capacité à allier modernité et humanisme



dans la gestion d'une entreprise d'économie sociale, rejoint Jean Simonnet pour le seconder à la direction générale. ■

Des élus évoquent Jacques Vandier

A l'occasion de l'assemblée générale, nous avons demandé à quelques délégués d'évoquer Jacques Vandier et son œuvre à la tête de la Macif. Morceaux choisis.

Daniel Depaepe, Loir-Bretagne : « Jacques Vandier a eu la volonté de rendre transparent le système d'assurance. En créant le Fonsomacif, il a introduit une notion d'humanité dans un monde où elle n'existait pas. »

Dominique Crépel, Nord-Pas de Calais : « Il est l'inventeur d'un mode de partenariat entre les forces sociales, organisations syndicales et professionnelles. C'est la démocratie et le pluralisme qui nous ont permis d'être la première mutuelle de France. »

Michel Salvayre, Sud-Ouest/Pyrénées : « Avec les commissions de recours, la médiation, le Fonsomacif, Jacques Vandier a créé, au sein de la Mutuelle, des moyens de défense des sociétaires qui n'existent pas ailleurs. »

Patrice Lafut, Provence Méditerranée : « En réduisant le coût de l'assurance, Jacques Vandier a assaini le marché. Il est arrivé, dans le respect du pluralisme, de la différence et parfois des divergences, à réaliser les meilleurs produits au meilleur coût. »

Sylvie Girard, Centre : « Il a su rassembler des personnes d'horizons très différents et les a amenées à réfléchir ensemble, à mettre en commun leurs idées pour créer des produits et des services accessibles à tous. »

Philippe Papot, Centre Ouest Atlantique : « Jacques Vandier a eu le courage de mettre en œuvre la régionalisation il y a dix ans, au moment où toutes les sociétés se concentraient. »

Simone Leygues, Gâtinais-Champagne : « La régionalisation a permis aux délégués d'être un peu plus investis dans le fonctionnement de la Mutuelle et d'être un relais avec les sociétaires. »

Erratum

Dans le dernier « Bonne route », une erreur s'est glissée quant au chiffre de l'évolution du nombre de sociétaires. Il fallait lire : la Macif assurait, au 31 décembre 1996, 3 850 661 sociétaires et non 3 664 684 (chiffre de 1994).

Toutes nos excuses à nos lecteurs.